Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 62 (1965)
Heft: 12

Artikel: La sélection et les maladies des abeilles
Autor: Schneider, H.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1067545

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

peut également nuire à la bonne réputation d'une jeune et vigoureuse reine même si c'est une « couronnée de Plagne » obligée de se promener, les larmes aux yeux, sur les cadres encombrés. C'est à ce moment qu'il faut être vigilant et faire son possible pour glisser un cadre vierge à côté et même au milieu du couvain, et ainsi, réduire un peu ce chômage forcé.

On parle ferme ces jours de l'institution du marché agricole commun : comme il serait le bienvenu dans la ruche surtout pour l'utilisation des excédents.

Simultanément, avec l'ouverture de nouveaux silos, le nombre de cadres qui prennent le chemin de la chaudière augmente.

Que faire ? Cages à pollen ? C'est inhumain.

Qui nous dira la manière ou le truc à suivre pour extraire ce pollen de surplus sans nuire au cadre lui-même. Celui qui répondra à cette question, celui-là, vraiment, sera « un bon garçon ».

Assens, 6 novembre 1965.

S. Chambettaz.

Le courrier de l'élevage

La sélection et les maladies des abeilles

par H. Schneider, Liebefeld

Il est de toute importance de nous pencher sur ce problème délicat qu'est le danger de propagation des maladies guettant chaque élevage. Aussi longtemps qu'existeront des maladies d'abeilles, nous serons appelés à faire face à de désagréables surprises ; soit que nous n'en aurons pas décelé à temps les symptômes, soit que malgré toutes nos interventions nous n'arriverons pas à les maîtriser. Pas de problème pour les maladies soumises à l'obligation de déclaration, étant donné que nous disposons de remèdes ou de méthodes d'interventions efficaces. Pour les maladies encore peu connues, cela sera beaucoup plus difficile.

Exécutés par un apiculteur incompétent, les travaux d'élevage peuvent même devenir de dangereux foyers d'infections et propager les maladies. Aussi, chaque éleveur devrait-il pouvoir reconnaître les symptômes. Des mesures préventives seront prises si nécessaire, car seul du matériel irréprochable doit être remis aux collègues apiculteurs. Que celui qui offre des reines sur le marché voue une attention toute particulière à ce chapitre.

Lors du choix du matériel d'élevage les maladies peuvent, d'autant plus si elles ne sont pas connues de l'apiculteur, influer préjudiciablement les résultats et prêter à de fausses conclusions. Les

meilleures prédispositions héréditaires d'une reine ne suffisent pas si elle est entourée et soignée par des abeilles en mauvais état de santé. Il n'est évidemment pas exclu que certaines populations soient plus ou moins prédisposées aux maladies.

Les abeilles sont munies de moyens d'autodéfense contre les provocateurs de maladies. De même l'ardeur au nettoyage peut être différent d'une race et même d'une ruche à l'autre. Ceci peut avoir son importance pour le couvain calcifié et probablement aussi pour la loque européenne. Il est reconnu que certaines colonies sont moins sensibles à ces maladies du couvain. Toutefois pour se faire une idée très claire des possibilités et pouvoir juger avec certitude, toutes ces questions doivent encore être approfondies.

En un bref résumé nous rappellerons ici les maladies connues des abeilles pour autant qu'elles touchent nos élevages.

1. Les maladies du couvain

a) *La loque américaine* s'est développée de façon inquiétante en Suisse ces derniers temps. Nous recommandons vivement aux apiculteurs, chaque fois qu'ils en ont l'occasion, de vérifier si leurs cadres présentent du couvain mort ou des restes de celui-ci, afin de détecter très rapidement cette maladie avant que les dégâts ne soient trop importants. Nous disposons de très bons moyens de lutte pour autant que les environs soient également contrôlés de manière approfondie. Les anciennes méthodes de la mise à l'état d'essaim artificiel, de soufrage des populations trop infectées, se sont révélées les meilleures jusqu'à ce jour. Pour la méthode de l'essaim artificiel : après avoir confiné les abeilles pendant 3 jours dans une cave, nous les réinstallons sur des cires gaufrées dans la ruche préalablement désinfectée à la lampe à souder ; tous les cadres de la ruche malade doivent être détruits. Pour le nourrissement ou pour la préparation du candi, on se gardera bien d'utiliser du miel étranger car il est presque toujours un dangereux foyer d'infection.

b) La loque européenne.

Jusqu'à la découverte des antibiotiques, elle fut une maladie assez perfide ; actuellement, grâce à la terramycine et à la streptomycine, nous pouvons la combattre avec succès. Ces remèdes ne doivent pas être utilisés sans discernement et il faut surtout éviter qu'ils se trouvent dans le miel destiné à la consommation. Dans certains cas, les abeilles réussissent elles-mêmes à maîtriser cette maladie. A ce propos il est recommandé de les tenir bien au chaud et de les resserrer le plus possible.

En cas de découverte de couvain douteux il faut immédiatement aviser l'inspecteur de l'arrondissement qui prélèvera un échantillon

à adresser pour analyse à l'Institut du Liebefeld ; car les deux maladies susmentionnées doivent être annoncées.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur les maladies et anomalies du couvain, en particulier sur le couvain calcifié. Celles-ci sont beaucoup plus répandues que les maladies obligatoirement annonçables. Actuellement elles sont à l'étude dans nos laboratoires.

Il faut s'en tenir aux exigences premières, c'est-à-dire : une colonie présentant une surface de couvain anormale, comme par exemple du couvain dispersé, ne peut en aucun cas fournir du matériel d'élevage et des abeilles. Cette exigence est également valable pour le choix de la ruche à bourdons.

2. Les maladies des abeilles adultes

a) *L'acariose* est également reconnue sur le plan fédéral comme maladie épizootique. On en cause moins du fait qu'elle a fortement diminué ces dernières années. Cet heureux état de fait est à attribuer à l'efficacité du Folbex. Toute marque d'insouciance à l'égard de cette maladie serait une grave erreur. C'est pourquoi nous vous recommandons d'effectuer pendant l'hiver, au moment ou il n'existe

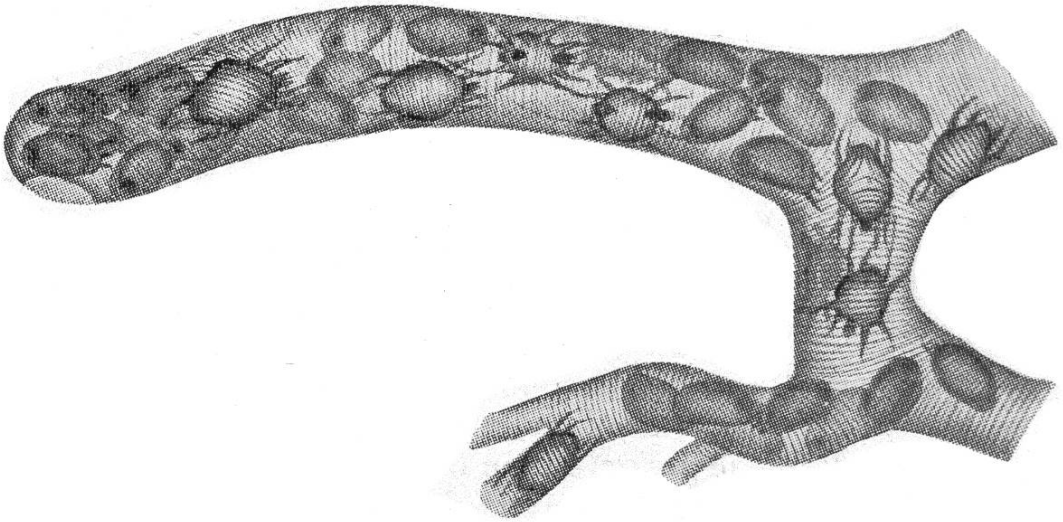

Trachée fortement infectée d'acares et de leurs œufs.

pas de danger de pillage, tous les 2-3 ans un traitement préventif au Frow. Dans les ruchers où l'acariose a été constatée au printemps, ainsi que dans tous ceux se trouvant dans le rayon de vol, il est indispensable d'utiliser le Folbex, seul produit curatif reconnu par le Liebefeld et qui permette, après un examen microscopique, la levée rapide de la mise à ban.

Il est absolument nécessaire d'adresser des échantillons d'abeilles au Liebefeld, de toutes les ruches mortes pendant l'hiver et également des ruches dont les abeilles, lors de leur premier vol, se traînent comme frappées de paralysie. Les éleveurs utilisant une sta-

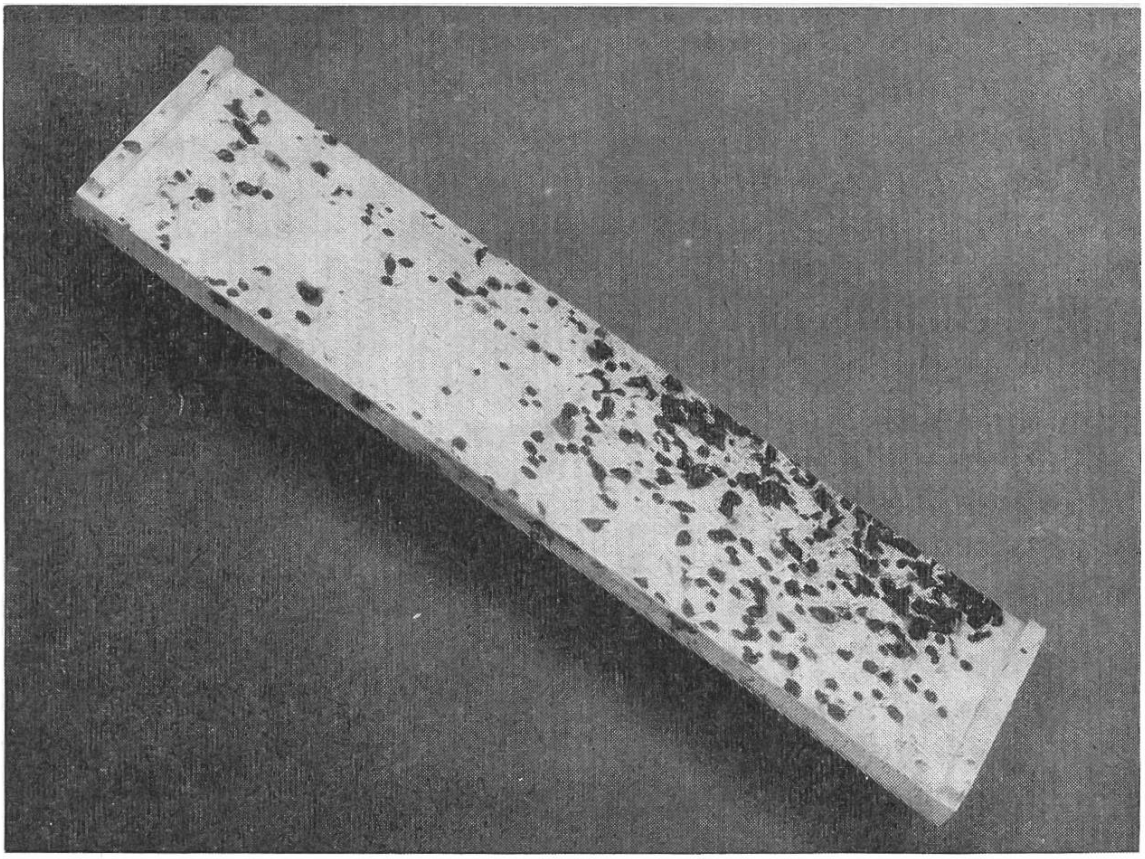

La dysenterie nous dit que quelque chose ne va pas dans la ruche.
(Photo : A. Bügger.)

tion de fécondation avec des ruchettes provenant de différentes régions et ou un croisement d'abeilles entre ces ruchettes est inévitable, devraient s'en tenir strictement aux recommandations rappelées plus haut. L'acariose se développe d'une manière insidieuse et on est facilement trompé sur l'état de bonne santé des populations.

b) *Le noséma.*

Associé à d'autres maladies des abeilles adultes et du couvain, il provoque incontestablement de bien plus grands dégâts. Il est très souvent la cause d'un dépeuplement insidieux des populations, lesquelles, malgré tous les soins attentifs donnés, ne se développent qu'avec peine et n'arrivent pas à prendre le dessus. On sait toutefois que les soins accordés et certainement aussi l'emplacement des ruches peuvent avoir une influence lorsque se présente la maladie. C'est pourquoi il est toujours recommandé de mettre en hivernage les colonies très tôt et de les bien placer pour qu'elles recoivent beaucoup de soleil. Des médicaments, c'est le Fumidil B. qui s'est avéré le plus efficace contre le noséma ; par contre il échoue lors d'infections mélangées.

La reine n'étant pas épargnée du risque de contacter ces diffé-

rentes maladies, les mesures préventives appropriées sont à prendre lors d'élevages pour réduire à son minimum tout danger de contagion. Ceci est possible en peuplant les ruchettes de fécondation avec des abeilles provenant de colonies qui, à l'examen microscopique, se sont révélées exemptes de noséma. La ruche nourrice doit également être en parfaite santé, tout spécialement si les reines y naissent en nourriceries. Une autre possibilité d'éviter le noséma consiste à mélanger du Fumidil au candi réservé à l'élevage, selon les indications du fabricant.

c) *Les infections bactérielles septicémiques* ont déjà fait l'objet de communiqués dans ce journal par le Dr Wille ; c'est donc aux résultats de ses recherches que je vous prie de vous référer. Ces ennemis des abeilles, peu connus jusqu'ici, seront l'objet, pour les élevages également, de surveillance accrue.

3. Les maladies des reines

Elles ont aussi une grande importance pour nous. La reine est l'élément le plus important de la population. Elle transmet aussi bien les bonnes que les mauvaises qualités à sa descendance. Les spermatozoïdes recueillis lors de sa fécondation, et conservés sa vie durant dans sa spermathèque, influeront la descendance en conséquence. Il est donc facilement compréhensible que seules des reines saines et normalement développées sont à même de fournir l'énorme travail qui les attend. Elles sont prédisposées à toutes les maladies des abeilles, à l'exception des kystes, jamais encore constatés chez les reines.

Le noséma peut leur être funeste en ce sens qu'il peut provoquer un arrêt de ponte par atrophie des ovaires. De nombreuses anomalies et maladies des reines sont connues ; par exemple celle du couvain bourdonneux. L'état anormal de ces reines agit d'une manière fatale sur celui des populations, si bien que la valeur d'élevage d'une reine ne peut pas toujours être estimée correctement. C'est pourquoi les reines suspectes doivent être adressées à l'examen.

En conclusion, dans tous nos futurs travaux d'élevages nous ne pourrons éviter de nous occuper toujours plus des maladies des abeilles. La santé de nos populations est condition primordiale à la bonne réussite de nos travaux. Tout d'abord, il est indispensable de reconnaître les symptômes et les signes des maladies si l'on veut éviter de fausses déductions. A ce propos j'attire votre attention sur ce que M. le professeur O. Morgenthaler nous répétait souvent :

« Avant d'admettre qu'une colonie soit malade il faudrait savoir comment se présente une colonie saine. »